

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 17

Artikel: Initiative contre l'armement atomique de la Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Léon Smulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAINOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

POUR VOS JARDINS, adressez-vous à

BOCCARD Frères

PAYSAGISTES-PÉPINIÉRISTES

Arbres fruitiers, d'ornement
Rosiers — Plantes vivaces GE. Ø 33 51 15
Catalogue gratuits Pt-Saconnex

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET RUE DU MARCHÉ 38
Genève - Tél. 25 93 95

Pour vos tricotés, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

Initiative contre l'armement atomique de la Suisse

A la veille de cette votation si importante, nous ne pouvons que regretter vivement de n'avoir pas le droit d'y prendre part. Pourtant si une guerre atomique devait éclater, nous et nos enfants ne serions pas épargnés.

Pour l'initiative

Une question vitale pour l'avenir de notre pays sera posée au peuple suisse le 1er avril prochain: « La Suisse doit-elle avoir des armes atomiques ou non? »

La vibrante campagne qui se déroule chez nous, au sujet de cette votation, s'adresse surtout aux hommes, puisque nous n'avons malheureusement pas encore le droit de vote en matière fédérale. Mais, nous autres femmes, qui craignons pour l'avenir de ceux que nous avons mis au monde, n'avons-nous pas aussi notre mot à dire? Et que pouvons-nous faire?

D'abord, prendre conscience de notre responsabilité en tant que citoyennes, puisque la Suisse est le seul pays où le peuple, dont nous faisons quand même partie, est appelé à se prononcer lui-même sur cette question. Dans tous les autres pays, ce sont les seuls gouvernements qui prennent les décisions concernant l'armement atomique. Le droit de vote n'est pas tout. Nous savons très bien que, dans nos foyers, comme partout où nous travaillons, notre attitude calme, mais lucide en même temps a une grande influence sur notre entourage.

Puis, nous informer. Nous sommes submergées d'arguments contradictoires dans lesquels l'élément politique joue un trop grand rôle. Il nous est très difficile de nous faire une opinion nette sur certains points, entre autres, sur la question militaire, qui n'est guère de notre ressort. Mais notre simple bon sens ne pourrait-il pas, parfois, suppléer à notre manque de connaissances positives?

Par exemple, un des arguments que nous entendons le plus souvent mettre en avant, et spécialement par des femmes, est celui-ci: « Si nos fils doivent combattre à la frontière, il faut qu'ils puissent se défendre au maximum, donc avec des armes atomiques. »

A cela, nous pouvons répondre que, en cas de guerre nucléaire, nous n'aurons jamais la supériorité ni même l'équivalence de l'armement de l'adversaire. Par contre, si nous avons sur notre territoire des dépôts d'engins atomiques ou des rampes de lancement, nous serons une excellente cible pour lui. Notre pays sera beaucoup plus exposé si nous avons un armement nucléaire et cela ne sera pas seulement nos fils au front, mais toute la population civile qui sera massacrée.

Etant donné la petitesse de la Suisse si, par malheur, une guerre éclatait entre nos voisins, il est plus que probable que nous serions incorporés au groupe occidental et qu'ainsi il en sera fait de notre neutralité et de nos traditions humanitaires qui ont été garantes de notre liberté jusqu'ici. Donc, notre devoir le plus urgent — et le temps presse — est de contribuer, dans la mesure de nos possibilités, aux efforts qui se font un peu partout en vue d'un désarmement général.

Et commençons par balayer devant notre porte, puisqu'une occasion unique nous est fournie d'exprimer notre désir de paix.

Nous savons que la force atomique militaire est criminelle. Au lieu de nous laisser dominer par la peur, sachons dire avec courage que nous ne voulons pas que notre pays l'emploie. Encourageons nos citoyens à voter OUI, le 1er avril et à dire « non » à l'armement atomique.

Hélène Gautier-Pictet

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE

ABEILLE

LIQUIDE

NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Abonnez-vous
à
Femmes Suisses
Fr. 7.—

La Révolution de 1848 et l'évolution des femmes

par Hélène Cingria

Quand les femmes boutonnaient leurs vêtements à l'envers pour montrer qu'elles étaient féministes

La question féministe était à l'ordre du jour. Eugène Sue, dans ses romans populaires ne voyait pas autrement la femme que sous les traits d'une colombe palpitante, sans cesse opprimée par le bourseau. Ses héroïnes, malheureuses filles du peuple, que la misère de leur condition flétrissait à peine adolescentes et qui rejetées par la société inhumaine, finissaient par se laisser entraîner au vice, attendrissaient le public, en même temps qu'elles délaïraient celui-ci sur la véritable situation des ouvrières. Deux événements relevant plutôt du domaine du fait divers que de celui de l'histoire eurent une influence énorme sur l'imaginaire populaire. L'assassinat de la duchesse de Praslin, romanesque figure de femme, dont le destin tragique — elle fut massacrée, sans raison, par un mari jaloux, dans des circonstances atroces — suscita l'émotion de l'opinion qui exigea des tribunaux la condamnation du coupable, bien qu'il fut duc et pair de France, et le procès de la trop célèbre madame Lafarge, procès qui démontra facilement aux yeux du peuple, les effroyables excès vers lesquels peuvent se porter les femmes du monde inoccupées, obligées de par la loi de vivre avec des hommes avec lesquels elles sont en désaccord profond. Madame Lafarge n'avait-elle pas tout simplement empoisonné son mari pour s'en débarrasser?

Un disciple de saint Simon, le père Entant, allait devenir le pontife d'une religion nouvelle où le couple, l'homme et la femme également déifiés construisaient la société idéale, Dieu mâle et femelle pour que l'égalité de l'homme et de la femme fût religieusement fondée. Les femmes particulièrement sensibles à cette heureuse trouvaille qui les rehaussait à leurs propres yeux et leur appropriaient comme une délicate attention, vinrent en nombre, se grouper auprès du « Père ».

Quelques-unes d'entre elles, très intelligentes et très actives, eurent d'autre mérite que celui d'être les prêtresses du culte introduit par Entant. Claire Bazard, par exemple, à laquelle on doit les premiers efforts faits pour éduquer les femmes grâce à l'institution de cours pour les ouvrières, Mesdames Sarche et Perret, Aglaé de Saint-Milaire, Clorinde Rogé, Cécile Fournel, la femme de l'ingénieur Fournel, directeur des mines du Creusot, qui consacra toute sa fortune à la cause, Clarisse Vigoureux, Claire Demars, Marie Talon, Pauline Roland, Suzanne Voilquin, Jeanne Deroin pour ne citer que celles-ci, parmi toutes celles qui, enthousiasmées par la doctrine saint-simonienne, revue par le père Entant, organisèrent, dès 1830, les assemblées de la rue de Taranne, auxquelles assistaient régulièrement plus de deux cents femmes.

Etrange croisade

Pendant ce temps, à Menilmontant, sur la Butte qui domine la vaste étendue du cimetière du père Lachaise, dans la demeure mère du père Entant, se pratiquait le véritable apostolat. Pour bien démontrer qu'ils avaient dépouillé leur ancienne nature, les disciples, hommes et femmes, leurs vêtements boutonnés à l'envers, la pelle et la pioche à la main, donnaient au public l'éblouissant spectacle du travail de la terre pratiqué en commun. Ce qui n'allait d'ailleurs pas sans rire, ni rallerie de la part des assistants qui venaient là comme au théâtre. A un tel point même que le gouvernement s'en émut et qu'il cita en cour d'assises le nouveau pontife et ses adeptes. Ce fut l'origine d'un procès qui valut au père Entant plusieurs mois de prison.

Quand il ressortit de Sainte-Pélagie, les membres de la Congrégation étaient dispersés; quelques-uns des plus ardents néophytes ayant déclaré que leur apostolat devait commencer par l'Orient, pays d'origine de Marie, mère de Dieu, avaient formé une société de missionnaires qui, sous le nom de Compagnons de la femme, s'en alla débarrasser à Constantinople.

Les apôtres, à peine atterrés au rivage, eurent la géniale idée de faire une démonstration sensationnelle de leur foi à l'élegant rendez-vous des Eaux-Doües, un jour où le sultan et son harem s'y rendaient. Tous, sans exception, et ils étaient douze, se placèrent sur le passage du souverain en haut d'honneur et demeurèrent rigides, le bérêt sur la tête, tandis que passait le char du sultan; par contre, ils se découvrirent et se prosternèrent respectueusement à l'arrivée de chacun des chars transportant les belles sultanes du harem impérial. Le soir même, le grand ministre du sultan mandait à son palais ces étrangers extravagants pour les interroger.

Nouvelle occasion de proclamer hautement leur doctrine. Celle-ci

Contre l'initiative

On ne peut être qu'impressionné par le nombre et la qualité des personnalités romandes qui ont accepté de patronner l'initiative dirigée contre l'armement atomique de la Suisse, initiative qui, rappelons-le, sera soumise à la sanction du peuple le 1er avril prochain.

Il y a, dans ces comités, beaucoup de pasteurs, d'enseignants, de publicistes, d'artistes, voire de poètes et de musiciens de renom.

A partir de quel raisonnement a-t-on soutiré leur adhésion à ces éminences?

Imaginez que, dans l'écho des explosions de la bombe de cinquante mégatonnes, on leur a démontré qu'il était temps de cesser des expériences funestes à la santé de l'humanité et compromettantes pour son existence même; que la Suisse se devait de donner l'exemple, en renonçant à jamais à l'exploitation de l'atome pour des fins militaires; qu'un armement atomique de nos milices ne renforcerait en rien l'efficacité de la défense nationale.

Sur quoi, bravement, et se fondant vraisemblablement sur leur conscience chrétienne, ou sur leur conscience tout court, ces hommes d'envergure, dont le patriotisme et la probité politique sont au-dessus de tout soupçon, ont accepté de cautionner l'initiative.

Il serait facile de discréditer celle-ci en affirmant (ce qui n'est d'ailleurs pas complètement inexact) qu'elle émane de l'extrême-gauche et s'inscrit dans le cadre précis de la politique communiste. Mais ce serait faire bon marché de l'intelligence et de l'information de beaucoup de soutiens du projet.

Je pense simplement qu'en pipant leurs suffrages avec des arguments sentimentaux, on s'est gardé de tout leur dire.

On ne leur a pas fait observer qu'en somme, entre les partisans de l'interdiction et ses adversaires, il n'y a pas une véritable divergence doctrinale.

Il y a, essentiellement, une divergence de procédure.

Pour nous, qui combattons l'initiative, la nécessité de doter nos troupes d'armes atomiques ne nous est pas encore apparue. Pas plus qu'elle n'est apparue au chef et aux collaborateurs du Département militaire fédéral. Le message du gouvernement est, sur ce point, d'une très grande clarté. Il n'expose nul programme nucléaire et ne demande nul crédit pour son application. Il évoque simplement l'évolution des techniques d'armement et formule l'hypothèse, qu'un jour ou l'autre, il se pourrait que la Suisse fût contrainte, pour moderniser sa défense, de recourir à des moyens atomiques. Lesquels? Personne n'en sait rien, parce que la question est encore imprécise.

D'ailleurs, toutes ces remarques sont formulées au conditionnel. On dit: il est possible et non il est probable, ou il est certain.

Cela dépendra de l'évolution dont nous parlons.

Et c'est ici qu'intervient cette notion de procédure.

Les partisans de l'initiative proclament: pas d'arme atomique, jamais. Et pour être sûr qu'on ne sera pas tenté d'y recourir, inscrivent ce principe, en lettres d'or, au fronton de notre Constitution. Nous qui sommes adversaires de l'initiative, nous disons: pas d'armes atomiques tant que leur introduction dans notre arsenal ne sera pas une nécessité démontrée. Mais si, contre toute espérance, nous devons en arriver là, eh bien ne nous privons pas d'une arme à défaut de laquelle toutes celles que nous avons accumulées à prix d'or deviendraient illusoires.

Ajoutons encore ceci, qui est important. S'il en venait à la redoutable nécessité d'introduire l'arme atomique dans notre panoplie militaire, le gouvernement de la Confédération ne pourrait y parvenir à la faveur d'un simple ukase. Il serait contraint de présenter une demande en bonne et due forme aux Conseils de la nation, c'est-à-dire aux représentants du peuple tout entier.

A travers ses élus, l'opinion aurait tout loisir de s'exprimer et d'apprécier le problème dans toutes ses nuances.

On voit donc que les divergences sont moins réelles qu'apparentes.

Et ceci d'autant plus que le manifeste des partisans de l'initiative proclame la nécessité d'une défense nationale efficace. Ils ne sont donc pas antimilitaristes de principe.

Nous souhaitons, les uns et les autres, que notre pays ne soit jamais contraint de s'équiper en armes atomiques. Mais faut-il, par une disposition constitutionnelle intangible, forger un couperet qui, peut-être, au moment du danger, pourrait nous priver de nos bras?

n'eût pas l'heure de plaire au puissant personnage qui, comme tous ceux de son pays, était loin d'imaginer une religion défiant la femme et lui donnant une égalité que jamais aucun musulman eût pensé à lui accorder; aussi renvoyait-il sous bonne garde, de catène en catène, de port en port, d'île en île, ces téméraires orateurs que l'on finit par débarquer à Smyrne, moulus de corps; mais nullement découragés.

Un mouvement parti du peuple

On a toujours un peu l'impression, quand on parle du père Entant et de ses disciples, que l'on va entendre un récit à la Topfer, tant le ridicule se mêle, chez eux, à la bonne volonté; il ne faut pas oublier, cependant, que l'époque où il vivaient était celle du romantisme par excellence, et que l'outrancier était alors à la mode. Il n'en reste pas moins vrai qu'Entant, en stimulant l'ardeur des femmes et en leur donnant une haute idée d'elles-mêmes, préparait ainsi leur évolution. Evidemment, toutes ses théories, surtout celle du couple prêtre, étaient difficiles à faire accepter à la pudeur féminine; les femmes elles-mêmes réclamaient avec fermeté de leurs compagnons plus de décence sociale.

On ne le dira jamais assez: c'est, en réalité, du peuple surtout que partent les initiatives réelles du mouvement féministe, car le peuple, qui rêve dans Jeanne d'Arc la vierge forte, dont le courage délivra le royaume de France, qui voit partout la femme active, intelligente et sereine, travailler à ses côtés, le peuple fut le premier aussi à la solliciter dans ses revendications. Quand les ouvrières de la « Flèche populaire » offrirent en 1832, le secrétariat de leur journal à une femme, Cécile Dufour, c'est avec beaucoup de bon sens qu'ils répondirent aux autres journaux, les plaisantant sur leur choix. « Qu'y a-t-il de singulier chez des ouvrières qui apprécient assez le sentiment de dignité et de respect qu'ils doivent aux femmes, leurs mères, leurs épouses, pour le manifester en s'honorant du patronage de l'une d'elles? »

L'ancêtre de « Femmes suisses »

Il appartenait à quelques filles du peuple d'offrir aux voix féminines une libre tribune, ce fut l'œuvre de deux jeunes filles: Marie-Reine Guindorf, âgée de 20 ans et Désirée Véret, une modiste de 22 ans, qui fondèrent, en août 1832, la première revue féministe entendant rester exclusivement féminine et acceptant toutes les femmes, celles des classes privilégiées, comme les travailleuses de leurs rangs, les païennes comme les chrétiennes.

(à suivre)